

Rapport public Parcoursup session 2023

Institut National des Formations Notariales - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
Institut National des Formations Notariales - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial	Jury par défaut	Tous les candidats	27	261	104	136

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Avoir de l'appétence pour le droit et le conseil aux personnes.

Disposer de compétences d'analyse face à des situations complexes.

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, savoir faire preuve d'empathie et d'une bonne capacité d'écoute. Des outils numériques seront mobilisés pour la réalisation de ces communications.

Avoir le goût, et la rigueur pour préparer la rédaction d'actes juridiques officiels

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

Capacité d'analyse et synthèse

Capacité d'organisation et d'adaptation

Compréhension de l'environnement professionnel et économique

Intérêt pour le droit

Maîtrise de la communication écrite et orale y compris en langue vivante étrangère

Maîtrise des outils et technologiques informatiques de base

Attention et sens de l'écoute

Rigueur intellectuelle et discrétion

Sens de l'initiative

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BTS Collaborateur Juriste Notarial est un diplôme délivré dans le cadre d'une formation initiale à temps plein. La durée des études est de 2 ans comprenant 12 semaines de stage à plein temps dans un office notarial pendant la période scolaire, réparties de la manière suivante :

7 semaines en première année et 5 semaines en deuxième année.

La formation est divisée en 6 unités d'enseignement (coef. 22) :

U1 - Culture générale et expression (coef. 3)

U2 - Langue vivante étrangère : anglais (coef. 2)

U3 - Environnement technique, juridique, économique et managérial du notariat (coef. 4)

U4 - Accompagnement du client selon les règles déontologiques (coef. 3)

U5 - Conduite d'un dossier en droit des personnes, de la famille et du patrimoine familial (coef. 5)

U6 - Conduite d'un dossier en droit des biens dans le domaine immobilier ou de l'entreprise (coef. 5)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux précise que 261 dossiers confirmés ont été étudiés lors de la phase principale. Sur ces 261 dossiers, 136 ont été classés. Il est précisé que l'Institut National des Formations Notariales n'est pas concerné par les taux de boursier, taux de non-résident, taux de Bacheliers technologiques et professionnels fixés par le recteur.

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

L'effectif n'ayant pas été atteint lors de la phase principale, la phase complémentaire a été ouverte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux a relevé que les candidats se sont efforcés d'obtenir des renseignements sur les attentes et finalités de la formation avant de valider leur candidature. Il leur est conseillé de personnaliser leur projet de formation en fonction des établissements auxquels ils adressaient leur candidature et de mentionner s'ils ont effectué des stages.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Evaluations obtenues au lycée avec une attention particulière pour les matières en rapport avec la spécialité : anglais, langue vivante étrangère, mathématiques, français, matière de spécialité, notes de français à l'épreuve anticipée du baccalauréat.		Moyennes générales de première et terminale. Notes obtenues au Baccalauréat pour les candidats bacheliers.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Rigueur du raisonnement. Niveau correct d'expression écrite et orale. Esprit de synthèse. Capacité d'organisation et d'autonomie.	Capacité d'analyse des textes, orthographe, capacités argumentatives. Méthode de travail. Autonomie dans le travail.	Appréciations des professeurs, bulletins de première et terminale, résultats des épreuves anticipées de français.	Essentiel
Savoir-être	Attitude face au travail.	Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés, assiduité, persévérance.	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et terminale.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Intérêt pour la formation	Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé, connaissance des exigences de la formation, cohérence du projet, mention d'un stage réalisé dans un office notarial	Important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe.	Participation à des manifestations ou événements culturels, artistiques ou sportifs. Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir, Rubrique "Activités et centres d'intérêts".	Champ "engagement citoyen" de la fiche avenir, rubrique "activités et centres d'intérêts".	Complémentaire

Signature :

FREDERIC MAURER,

Directeur de l'établissement Institut National des Formations Notariales